

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

## L'école de la Magdeleine à La Prairie aura son nouveau terrain de football/soccer synthétique avec piste d'athlétisme

**La Prairie, le 31 mars 2016** – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) a appris que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, lui accorde le financement nécessaire pour l'aménagement d'un nouveau terrain de football LCF et soccer synthétique avec piste d'athlétisme éclairé à l'école de la Magdeleine à La Prairie. C'est le député de La Prairie, monsieur Richard Merlini, qui en a fait l'annonce le jeudi 31 mars dernier. Ces nouvelles installations seront aménagées à l'arrière de l'école de la Magdeleine, en bordure de la route 132.

Au nom du conseil des commissaires de la CSDGS, la présidente du conseil des commissaires, madame Marie-Louise Kerneïs, a tenu à exprimer au ministre Sébastien Proulx, ses plus sincères remerciements pour l'octroi d'une subvention de plus de 1,3 million de dollars. Elle a aussi remercié particulièrement le député Richard Merlini pour son intervention rapide et efficace dans ce dossier en soulignant qu'il a été attentif aux besoins des jeunes de la grande communauté de la CSDGS.



De gauche à droite : Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires, Maude Simard, commissaire, Michelle Fournier, directrice générale, Cindy Pontbriand, élève de 5<sup>e</sup> secondaire de l'école de la Magdeleine, Nathalie Bérubé, directrice de l'école de la Magdeleine, Gabriel Morin, élève de 5<sup>e</sup> secondaire de l'école de la Magdeleine, et Richard Merlini, député de La Prairie.

Comme l'a précisé madame Kerneïs, « Ça fait plus de cinq ans que le conseil des commissaires et la direction générale travaillent au dossier d'ajout d'installations sportives adéquates pour les services aux élèves et les équipes sportives de l'école de la Magdeleine. Malgré quelques embûches et de longs délais, nous n'avons jamais abandonné et l'annonce d'aujourd'hui nous démontre une fois de plus que la persévérance finit par porter ses fruits! »

Ce terrain synthétique et sa piste d'athlétisme sont d'une grande importance non seulement pour les élèves de l'école de la Magdeleine, mais également pour les élèves qui fréquentent le Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, le Centre d'éducation des adultes du Goéland ainsi que les écoles primaires et secondaires du secteur. « Ces nouvelles installations à la fine pointe profiteront aussi aux organismes sportifs, aux partenaires de la commission scolaire et à la communauté. Ils permettront à certains jeunes de découvrir de nouvelles activités physiques, à d'autres de pratiquer les sports qu'ils aiment et aux équipes sportives scolaires et régionales de s'entraîner dans un environnement moderne et sécuritaire. Une chose est certaine, il offrira à chacun les moyens de se dépasser! », a souligné madame Kerneis.

Le coût de construction du projet est évalué à 3 279 500 \$, et 55 % de ce montant, soit plus de 1,8 million de dollars, sera financé par la commission scolaire. Les sommes proviendront principalement des revenus de la taxe scolaire sur l'ensemble du territoire de la CSDGS, mais aussi d'un budget spécifique de l'école de la Magdeleine. Les premiers élèves devraient fouler le sol de ces nouvelles installations sportives en septembre 2017.

D'ici là, les protocoles d'ententes de location avec les partenaires de la CSDGS seront mis à jour afin de favoriser l'accessibilité des nouvelles installations par la collectivité.

— 30 —

Source : Mylène Godin  
Régisseur, Secteur des communications  
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries  
514 380-8899, poste 3978 | [godin.mylene@csdgs.qc.ca](mailto:godin.mylene@csdgs.qc.ca)  
[www.facebook.com/csdgs.qc.ca](http://www.facebook.com/csdgs.qc.ca) | <https://twitter.com/CSDGS>